

Résidence du Ruanda
Territoire de Ruhengeri.

Je soussigné WILLEMS A.H, Agent Territorial principal attaché au Territoire de Ruhengeri, remplaçant l'Administrateur Territorial absent déclare qu'à la demande de Monsieur CHAUVEAUX E. colon à Ruhengeri, agissant pour compte de Monsieur SPITAEELS, je me suis rendu sur la route de Ruhengeri à Kisenyi, au kilomètre 27 environ et y ai fait les constatations suivantes:

" Le camion Dodge 03496 appartenant à Monsieur SPITAEELS G. Hotelier à Kisenyi, gissait en bas de la route, renversé sur le coté droit, les roues touchant le talus de la route en remblai de 3 m. environ à cet endroit. Le camion ne semble pas avoir beaucoup souffert, mais il nous a été impossible de faire des constatations vu sa position et vu l'absence d'un expert.

Le chauffeur KIKO, Jhon, porteur du permis de conduire n° 440 délivré à Kigali, originaire du village de Isi Kano, Territoire de Kisumu, Uganda-Kenya, nous déclare: Hier 5 mai 1943, je revenais de Ruhengeri avec un chargement de fleurs de pyrèthre à conduire chez mon employeur à Kisenyi. Arrivé au bas de la pente et du tournant qui se trouve à la colline Nyagisozi, au kilom. 27 de la route Ruhengeri Kisenyi, je vis arriver dans ma direction une camionnette que je sais appartenir au Chef BUTSHANA du Gishari, cette camionnette allait vers Ruhengeri, je pris mon extrême droite et j'arrêtai mon camion pour laisser le passage à la camionnette. Tout a coup, j'ai senti que la route cédait sous mon camion et celui-ci s'est renversé sur le coté droit.

Nous constatons qu'en effet la route a cédé sur une longueur de 5 m; environ et une largeur de 1 m. Cette route est en remblai de pierres de lave. Elle semble avoir cédé à la suite des grosses pluies qui se sont infiltrées dans la route et au bas de celle-ci.

Monsieur CHAUVEAUX prévient Mademoiselle SPITAEELS à Kisenyi et la charge d'envoyer un mécanicien pour retirer le camion de sa position renversée.

Je jure que le présent P.V. est sincère.

Nyagisozi, le 6 mai 1943
L'Agent Territorial WILLEMS



Résidence du Ruanda
Territoire de Ruhengeri.

Je soussigné WILLEMS A.H, Agent Territorial principal attaché au Territoire de Ruhengeri, remplaçant l'Administrateur Territorial absent déclare qu'à la demande de Monsieur CHAUBEAUX E. Colon à Ruhengeri, agissant pour compte de Monsieur SPITAEELS, je me suis rendu sur la route de Ruhengeri à Kisenyi, au kilomètre 27 environ et y ai fait les constatations suivantes:

" Le camion Doige 03496 appartenant à Monsieur SPITAEELS G. Hotelier à Kisenyi, gissait en bas de la route, renversé sur le coté droit, les roues touchant le talus de la route en remblai de 3 m. environ à cet endroit. Le camion ne semble pas avoir beaucoup souffert, mais il nous a été impossible de faire des constatations vu sa position et vu l'absence d'un expert.


Le chauffeur KIKO, Jhon, porteur du permis de conduire n° 440 délivré à Kigali, originaire du village de Isi Kano, Territoire de Kisumu, Uganda-Kenya, nous déclare: Hier 5 mai 1943, je revenais de Ruhengeri avec un chargement de fleurs de pyrèthre à conduire chez mon employeur à Kisenyi. Arrivé au bas de la pente et du tournant qui se trouve à la colline Nyagisozi, au kilom. 27 de la route Ruhengeri Kisenyi, je vis arriver dans ma direction une camionnette que je sais appartenir au Chef BUTSHANA du Gishari, cette camionnette allait vers Ruhengeri, je pris mon extrême droite et j'arrêtai mon camion pour laisser le passage à la camionnette. Tout a coup, j'ai senti que la route cédait sous mon camion et celui-ci s'est renversé sur le coté droit.

Nous constatons qu'en effet la route a cédé sur une longueur de 5 m; environ et une largeur de 1 m. Cette route est en remblai de pierres de lave. Elle semble avoir cédé à la suite des grosses pluies qui se sont infiltrées dans la route et au bas de celle-ci.

Monsieur CHAUBEAUX prévient Mademoiselle SPITAEELS à Kisenyi et la charge d'envoyer un mécanicien pour retirer le camion de sa position renversée.

Je jure que le présent P.V. est sincère.

Nyagisozi, le 6 mai 1943
L'Agent Territorial WILLEMS



RUANDA-URUNDI
SERVICE DES FINANCES

RECETTE DES IMPOTS

N° 577 / Rec.

Objet :

Recouvrements poursuites.

465/E
le 22.5.43
Rip par lettre n° 368/E
du 28.5.43

Transmis à Monsieur l'Huissier à Ruhengeri

2 { commandement
 } sommation à charge de Mr. noie ruse

..... à
pour obtenir paiement de la somme de frs.

~~I. P.~~ } 1943 art.

Facture n° du
bordereau de recouvrement T. M.

Usumbura, le 17 mai 1943 .

Le Receveur des Impôts,

[Signature]

Le Receveur des Impôts

Donné le 14 mai 1943

pour un montant de quatre cent cinquante T.M.

L'actif de

4.675,75
1.808,-

1943
1013

pour un montant de la somme de fr.

S
I. P. 1943 art. 282 à 284
" " " 273
à charge de Mr. Monsieur l'Intendant à

Receveur des Impôts

M. S. Baehador b. Harnig

RECEPTE
SERVICES

REVENUS

Handwritten notes and stamps at the bottom of the page, including a large '1013' and other illegible markings.